oventrop

vindo TH

Notice d’utilisation FR

vindo TH
Contenu

		Page
1.	**Généralités**	**4**
1.1	Validité de la notice	4
1.2	Composants fournis	4
1.3	Contact	4
1.4	Symboles utilisés	4
2.	**Informations relatives à la sécurité**	**4**
2.1	Utilisation conforme	4
2.2	Avertissements	4
2.3	Consignes de sécurité	4
2.3.1	Risque de brûlure par contact avec des robinetteries et surfaces chaudes	4
2.3.2	Disponibilité de la notice d'utilisation	4
3.	**Description technique**	**5**
3.1	Conception	5
3.2	Données techniques	5
4.	**Transport et stockage**	**5**
5.	**Montage**	**5**
6.	**Fonctionnement**	**6**
6.1	Réglage de la température	6
6.2	Abaissement de la température	6
6.3	Fermeture complète	6
6.4	Aération	6
6.5	Limitation de la plage de réglage	6
6.6	Blocage d'un réglage	7
7.	**Nettoyage**	**8**
8.	**Traitement des déchets**	**8**

1. Généralités

La notice d'utilisation originale est rédigée en allemand.

Les notices d'utilisation rédigées dans d'autres langues ont été traduites de l'allemand.

1.1 Validité de la notice

Cette notice s'applique à la tête thermostatique vindo TH.

1.2 Composants fournis

- Tête thermostatique
- Notice d'utilisation

1.3 Contact

OVENTROP GmbH & Co. KG
Paul-Oventrop-Straße 1
59939 Olsberg
ALLEMAGNE
www.oventrop.com

Service technique
Téléphone: +49 (0) 29 62 82-234

1.4 Symboles utilisés

	Indique des informations importantes et des explications complémentaires.
▶	Appel à l'action
•	Énumération
1 2	Ordre fixe. Étapes 1 à X.
▷	Résultat de l'action

2. Informations relatives à la sécurité

2.1 Utilisation conforme

La sécurité d'exploitation n'est garantie que si le produit est utilisé conformément à sa destination.

La tête thermostatique est conçue pour être montée sur un corps de robinet thermostatique dans les installations de chauffage central à eau chaude ou les installations de rafraîchissement afin de régler la température ambiante.

Toute utilisation dépassant ce cadre et/ou différente est considérée comme non conforme à l'usage prévu.

Les revendications de toute nature à l'encontre du fabricant et/ou de ses représentants autorisés pour des dommages résultant d'une utilisation non conforme ne peuvent pas être reconnues.

L'utilisation conforme inclut notamment l'application des recommandations de cette notice.

2.2 Avertissements

Chaque avertissement comprend les éléments suivants :

Symbole d'avertissement MOT DE SIGNALISATION

Nature et source du danger !
Conséquences possibles en cas de survenue du danger ou d'ignorance de l'avertissement.

! Moyens de prévention du danger.

Les mots de signalisation définissent la gravité du danger que représente une situation.

⚠ ATTENTION

Signale un danger possible avec un risque moindre. La situation, si elle n'est pas évitée, entraînera des blessures corporelles mineures et réversibles.

AVIS

Signale une situation pouvant, si elle n'est pas évitée, entraîner des dégâts matériels.

2.3 Consignes de sécurité

Nous avons développé ce produit conformément aux exigences de sécurité actuelles.

Respecter les consignes suivantes pour une utilisation en toute sécurité.

2.3.1 Risque de brûlure par contact avec des robinetteries et surfaces chaudes

! Laisser refroidir la partie de l'installation correspondante avant de débuter les travaux.

2.3.2 Disponibilité de la notice d'utilisation

Toute personne qui travaille avec ce produit doit avoir lu et appliquer cette notice et toutes les autres notices applicables.

La notice doit être disponible sur le lieu d'utilisation du produit.

! Transmettre cette notice et toutes les notices applicables à l'exploitant.

3. Description technique

3.1 Conception

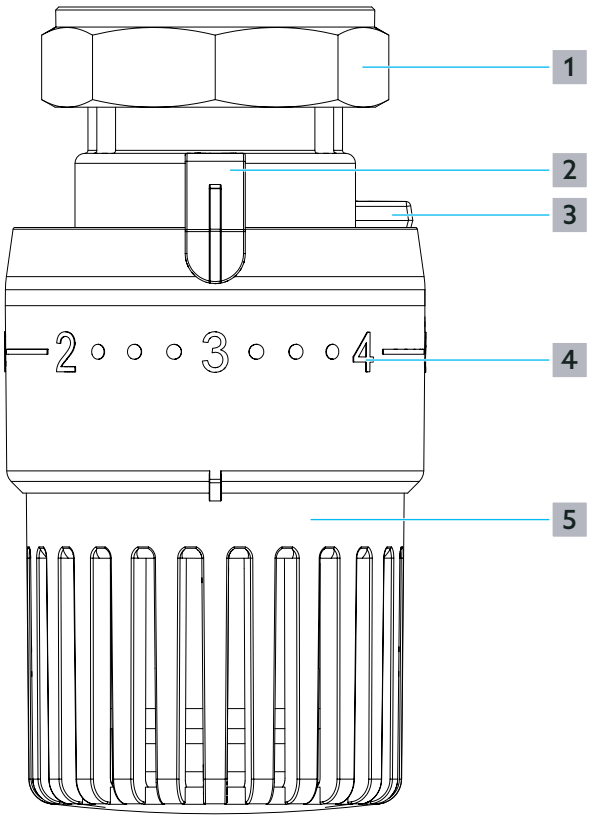

Fig. 1: Conception

1 Écrou d'accouplement M 30 x 1,5

2 Trait de repère (avec dispositif de réglage palpable en forme de nervure)

3 Éléments de limitation

4 Chiffre

5 Poignée manuelle

3.2 Données techniques

Données techniques	
Raccordement	M 30 x 1,5
Plage de réglage	+7 °C - +28 °C
Échelle graduée	0 ✱ 1 - 5
Élément sensible	Bulbe liquide
Température détectée par le capteur	max. +50 °C
Température du fluide chauffant	max. +120 °C

4. Transport et stockage

Plage de température	-10 °C à +50 °C
Humidité relative de l'air	max. 95 % sans condensation
Particules	Stocker dans un endroit sec et protégé de la poussière
Influences mécaniques	Protégé contre les chocs mécaniques
Rayonnement	Protégé du rayonnement UV et du rayonnement solaire direct
Influences chimiques	Ne pas stocker avec des détergents, substances chimiques, acides, carburants ou équivalents

5. Montage

⚠ ATTENTION

Risque de brûlure sur les composants chauds !
Le contact avec des composants chauds peut entraîner des brûlures.

- ! Laisser refroidir l'installation.
- ! Porter des gant de protection.

La condition préalable à une régulation correcte et que l'air ambiant puisse circuler librement autour de la tête thermostatique.

1 Tourner la poignée manuelle (position 5 sur la Fig. 1 en page 5) dans le sens inverse des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que le chiffre « 5 » (position 4 sur la Fig. 1 en page 5) soit en face du trait de repère (position 2 sur la Fig. 1 en page 5). Le poussoir dans la tête thermostatique est ainsi complètement retiré.

2 Aligner la tête thermostatique de manière à ce que le trait de repère soit dirigé vers le haut ou soit bien visible.

3 Visser la tête thermostatique sur le filetage du robinet thermostatique à l'aide de l'écrou d'accouplement (position 1 sur la Fig. 1 en page 5). Serrer l'écrou d'accouplement à fond.

6. Fonctionnement

6.1 Réglage de la température

▶ Pour régler la température ambiante souhaitée, tourner la poignée manuelle (position 5 sur la Fig. 1 en page 5) jusqu'à ce que le chiffre souhaité (position 4 sur la Fig. 1 en page 5) soit en face du trait de repère (position 2 sur la Fig. 1 en page 5).

Observer les correspondances entre les chiffres respectifs et la température ambiante souhaitée sur la Fig. 2 en page 6.

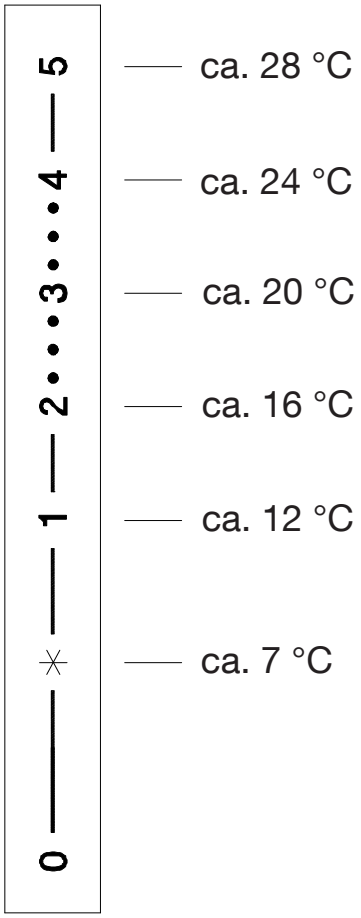

Fig. 2: Chiffres et températures ambiantes

6.2 Abaissement de la température

Pour économiser des frais de chauffage, il est conseillé de baisser la température ambiante, par ex. la nuit ou en cas d'absence prolongée.

Lorsque la position hors gel ✱ est sélectionnée, la tête thermostatique ouvre un peu le robinet pour éviter que la robinetterie et les composants de l'installation ne gèlent lorsque la température ambiante descend en dessous de 7 °C.

▶ Régler la tête thermostatique sur la position ✱.

6.3 Fermeture complète

▶ Pour fermer complètement la tête thermostatique, régler la poignée manuelle sur la position « 0 ».

AVIS

Endommagement de la robinetterie par le gel !
En position « 0 », la robinetterie peut geler si la température ambiante descend en dessous du point de congélation.

! Utiliser la position hors gel ✱ lorsque la température ambiante risque de descendre en dessous du point de congélation.

6.4 Aération

Utiliser la position hors gel ✱ pendant que vous aérez la pièce.

6.5 Limitation de la plage de réglage

Pour le réglage de la température ambiante souhaitée, la tête thermostatique possède deux éléments de limitation (position 3 sur la Fig. 1 en page 5) à l'aide desquels la zone de confort peut être définie individuellement.

La tête thermostatique peut être limitée à chaque repère de graduation, à chaque chiffre et à la position hors gel.

Exemple : La plage de réglage de la température ambiante souhaitée doit se situer entre environ 16 °C (chiffre « 2 ») et environ 24 °C (chiffre « 4 »).

Les éléments de limitation sont accessibles de l'extérieur, à l'intérieur de la poignée manuelle, entre les chiffres « 5 » et « 0 ».

1 Tourner la poignée manuelle jusqu'à ce qu'un chiffre à l'intérieur de la plage de réglage souhaitée soit en face du trait de repère.

2 Faire glisser les éléments de limitation hors de la poignée manuelle à l'aide d'un outil approprié ou, par exemple, d'un stylo à bille.

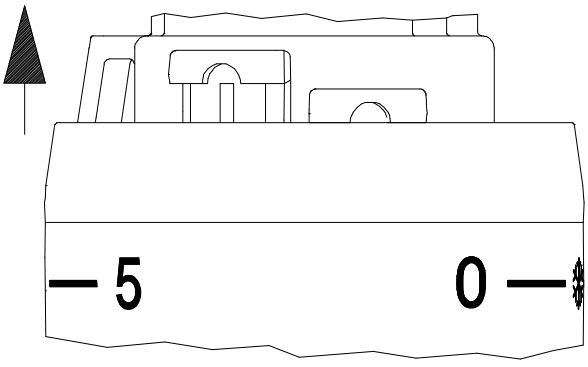

Fig. 3: Retrait des éléments de limitation

3 Pour la limitation inférieure de la plage de réglage, par ex. sur le chiffre « 2 », insérer un élément de limitation dans la rainure devant le chiffre « 2 ». (La rainure située directement en face du chiffre « 2 » reste donc libre.)

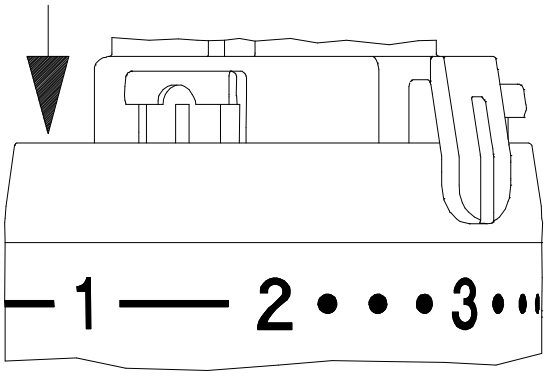

Fig. 4: Limitation inférieure de la plage de réglage

4 Pour la limitation supérieure de la plage de réglage, par ex. sur le chiffre « 4 », insérer un élément de limitation dans la rainure après le chiffre « 4 ». (La rainure située directement en face du chiffre « 4 » reste donc libre.)

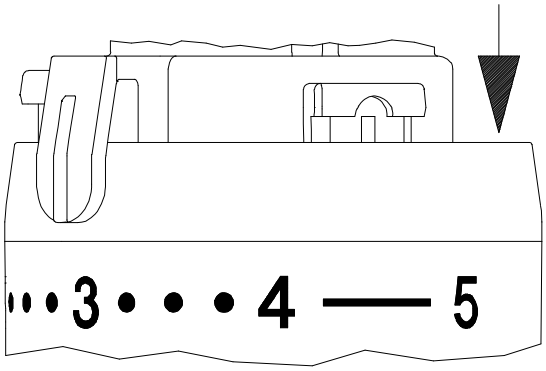

Fig. 5: Limitation supérieure de la plage de réglage

▶ Pour supprimer les limitations, faire glisser les éléments de limitation hors de la position inférieure et supérieure et les réinsérer dans la position entre les chiffres « 5 » et « 0 ».

6.6 Blocage d'un réglage

La tête thermostatique peut être bloquée sur chaque repère de graduation, sur chaque chiffre et sur la position hors gel.

Si un réglage doit être bloqué, par ex. sur le chiffre « 3 », c'est-à-dire si aucune modification de température ne doit être effectuée par inadvertance, procéder comme suit :

1 Tourner la poignée manuelle jusqu'à ce que le chiffre souhaité soit en face du trait de repère.

2 Faire glisser les éléments de limitation hors de la poignée manuelle à l'aide d'un outil approprié ou, par exemple, d'un stylo à bille.

3 Insérer les éléments de limitation dans les rainures à gauche et à droite du chiffre.

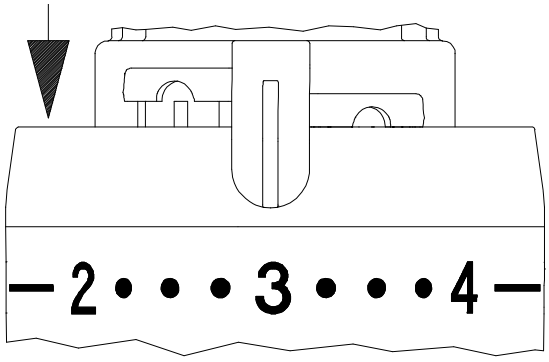

Fig. 6: Blocage

Pour supprimer le blocage, faire glisser les éléments de limitation hors de leurs positions et les réinsérer dans la position entre les chiffres « 5 » et « 0 ».

7. Nettoyage

AVIS

Les agents de nettoyage agressifs peuvent endommager la surface de la tête thermostatique !

- Ne pas utiliser de poudre à récurer ni de produits de nettoyage qui dissolvent les matières plastiques pour le nettoyage.
- Si nécessaire, nettoyer la surfaces de la tête thermostatique avec un chiffon doux. En cas de salissures plus importantes, humidifier légèrement le chiffon dans de l'eau avec un produit vaisselle doux.

8. Traitement des déchets

AVIS

Risque de pollution !
Une élimination non conforme peut entraîner des dommages environnementaux.

- Éliminer les matériaux d'emballage d'une manière respectueuse de l'environnement.
- Si possible, recycler les composants.
- Éliminer les composants non recyclables conformément aux réglementations locales.

101306685 V01.03.2022

oventrop
Wir regeln das. Seit 1851.

Oventrop GmbH & Co. KG · Paul-Oventrop-Str. 1 · 59939 Olsberg
Tel. +49 2962 820 · Fax +49 2962 82400 · mail@oventrop.com · www.oventrop.com